

bâtir

JOURNAL DE LA CONSTRUCTION
DE LA SUISSE ROMANDE

JUILLET / AOÛT 2018

FR. 9.50

www.batir-jcsr.ch

INTERNATIONAL
PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

Déclaration solidaire

ARCHITECTURE
BÂTIMENT ADMINISTRATIF,
LAUSANNE

Dans la cour des grands

BÂTIMENT
AIR INTÉRIEUR

Le radon ne passera plus



178



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | FÉDÉRATION ROMANDE DU CARRELAGE (FERC)

Les carreleurs doivent lutter

C'est dans le cadre magnifique du château de Vuissens (FR) que les membres de la Fédération romande du carrelage (FERC) se sont réunis le 24 mai dernier. L'occasion de faire le point sur une profession qui subit de plein fouet la mondialisation et ses effets retors.

TEXTE: PATRICIA BERNHEIM
PHOTOGRAPHIES: VANINA MOREILLON

En guise d'introduction, Laurent Cornu, président de la FERC, s'est déclaré satisfait de voir que la Fédération, indépendante depuis deux ans, est sur le bon chemin, à commencer par son bilan équilibré ainsi qu'«un comité qui fonctionne bien». Tout n'est pourtant pas rose dans le carrelage. La profession souffre en effet de la globalisation. Cela se traduit notamment par l'émergence de nouveaux travaux livrés clés en main, à savoir des cellules préfabriquées en béton pour les salles de bains arrivant de Pologne, de République tchèque, d'Italie et d'Espagne. Les carrelages du sol et des murs sont déjà posés, collés, jointoyés au ciment, les profils de finition exécutés. WC, lavabos et douches sont déjà installés, laissant ainsi les professionnels suisses en marge de ces chantiers.

Difficile de régater

Les commerces locaux de carrelage et les fournisseurs de colle et de ciment à joints sont logés à la même enseigne, puisque les matériaux sont directement livrés dans les usines qui installent et posent ces carrelages à la chaîne. «Economiquement, le calcul est vite fait», a souligné le président, qui a rappelé que le salaire horaire CCT minimal est de 29,30 francs pour un carreleur CFC, contre 10 à 12 euros dans les pays précités. «Difficile de régater dans ce contexte.» Et de citer un exemple récent dans la région lausannoise, où 430 cellules ont été posées sur deux chantiers, ce qui représente 860 000 francs de travaux de carrelage qui échappent aux entreprises locales. «Nous allons tout faire pour lutter contre cette pratique et la partie n'est pas gagnée d'avance, loin de là.»

Autres motifs de lutte, contre lesquels la Fédération entend ne pas déposer les armes: la concurrence déloyale, le travail au noir et les faillites en série. «Nous devons continuer notre travail de sape afin de mieux défendre notre profession et de faire ainsi respecter nos conventions collectives. A quand un véritable registre de la profession qui sépare le bon grain de l'ivraie?»

Du côté des formations

Directeur de la FERC, Patrick Loosli s'est chargé de la partie chiffrée du bilan annuel, à commencer par les résultats de fin d'apprentissage, encore mitigés pour cette année 2017, qui affichent seulement 48% de réussite en Suisse romande. «Les échecs sont imputables à la difficulté des jeunes à se motiver malgré les efforts des experts. Mais il y a aussi de bons professionnels, qui terminent leur apprentissage, trouvent du travail et vont de l'avant dans la profession», a souligné le directeur. Les chiffres concernant le nombre d'apprentis sont stables, tout comme l'est la difficulté de trouver des jeunes motivés.

Pour pallier ce manque, la Fédération a développé plusieurs outils pour promouvoir le métier, comme la campagne «Choisis les armes de ton futur», lancée d'abord en Valais, puis dans toute la Suisse romande. Genève a pour sa part avancé la période de recrutement des apprentis et communique via des flyers et une pub sur le tram. On peut aussi mentionner l'autocollant «Mon métier: carreleur/-euse» à apposer, par exemple, sur les voitures d'entreprise.

Du côté de la formation supérieure, divisée en une partie brevet et une autre maîtrise, 23 jeunes se sont inscrits, soit plus que les attentes de la FERC. Une nouvelle formation va être mise sur pied pour assurer la relève des experts en cas de litiges, tandis que la formation continue consacrée à l'imperméabilisation a été réorganisée.

Rester unis

Christian Frehner, membre du comité de la FERC et président de l'Association valaisanne des entreprises de carrelage



(AVEC), a pour sa part évoqué la situation du marché actuel, avec un taux de logements vacants en augmentation dans tous les cantons, en particulier dans ceux du Jura et du Valais, et un tassement des demandes de constructions et de rénovations.

Rien n'entame pourtant la confiance en l'avenir de Laurent Cornu. «Pour cela, nous devons rester unis et tirer sur la même corde», a-t-il conclu. «Nous ne pouvons que nous encourager à aller chercher les entreprises qui ne font pas encore partie de la FERC», a déclaré pour sa part le président de l'AVEC. Quant à Patrick Loosli, il a salué l'arrivée cette année de deux nouveaux partenaires, Geberit et Sopro, en plus des neuf déjà existants. «C'est la preuve que le travail effectué par la Fédération porte ses fruits.» ■



En haut, Laurent Cornu reste optimiste malgré un contexte de plus en plus compétitif.

Au milieu, Patrick Loosli a présenté toutes les actions de la FERC pour la promotion du métier de carreleur.

Et bas, Christian Frehner a évoqué le tassement des permis de construction et de rénovation.

LA FERC EN CHIFFRES

5: Le nombre d'associations membres de la FERC, ce qui représente 159 entreprises, 42 expositions et 18 membres du commerce.

30: Le nombre d'expertises réalisées en 2017 dans le cadre de litiges portant sur différents soucis techniques.

52: En pourcentage, le taux d'échec aux examens de fin d'apprentissage.

700: Le nombre d'entreprises du carrelage en Suisse romande.

2640: Le nombre d'entreprises de carrelage dans toute la Suisse. Plus de 90% d'entre elles comptent moins de 10 employés.